

Michel Rioche
30, route des Echelettes
F – 74380 Arthaz PND

Office fédéral de l'aviation civile
Consultation PSIA
Case postale
3003 Bern

Arthaz, le 05/01/2018

Concerne : Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique – Procédure de participation publique pour la fiche relative à l'aéroport de Genève

Madame, Monsieur,

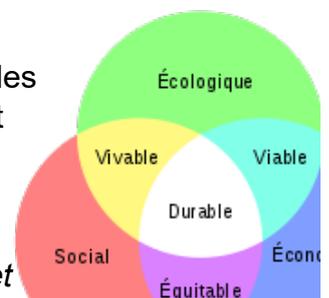
Je suis habitant du Grand Genève et à ce titre confronté à de nombreuses pollutions, notamment celle de l'air. Des efforts sont faits pour la contenir, mais l'augmentation constante du nombre de véhicules fait que la situation continue d'empirer et l'aéroport contribue à la mauvaise qualité de l'air de notre région.

Il y a quelques années seulement l'aéroport traitait 10 MM de passagers. Nous en sommes actuellement à 19 MM et bientôt à 25 MM !

Il est à croire que les auteurs du projet n'ont pas compris qu'il est impossible de croître de façon infinie dans un monde fini et qu'ils ne se sont pas autorisés à penser : après 2030, on fait quoi ? On continue de la même façon ?

Peut-on imaginer qu'une telle croissance soit réaliste ?

Il est fait mention de développement durable qui doit concilier les intérêts économiques, environnementaux et sociaux. Or, le projet s'intéresse surtout au développement de l'aéroport en n'indiquant pas de marqueurs pertinents pour vérifier que les deux autres aspects du développement durable sont respectés. Des phrases comme : *les mesures doivent être économiquement supportables et en principe respectées*, montrent clairement les intentions des auteurs du projet.



Un projet sérieux doit apporter une amélioration en termes absolus pour la population. Pour cela, l'état environnemental et social actuels du bassin de vie genevois doivent être déterminés. Il n'est pas démontré que 6 MM de passagers en plus vont améliorer la situation présente en termes de pollution, de bruit et de gaz à effet de serre.

Je demande donc qu'avant toute discussion sur l'agrandissement de l'aéroport, les études suivantes soient conduites :

- État des lieux actuel au niveau environnemental, social et économique avec des marqueurs très précis pour l'ensemble du bassin genevois avec l'impact de 6 MM de passagers en plus.
- Respect des équilibres entre les 3 composantes du développement durable.
- Respect des Accords de Paris que la Suisse a signés et qui exigent une diminution entre autre des gaz à effet de serre en démontrant comment l'aéroport y participera.

Dans le cadre de la Conférence de l'ONU sur le climat (COP23), la présidente de la Confédération Doris Leuthard a plaidé en faveur de règles contraignantes dans le monde entier en vue de mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat. *La Suisse souscrit à l'accord et est déterminée à le mettre en œuvre.*

Y aurait-il une divergence entre le discours et les actes ?

- Étant donné que la population du bassin genevois est directement concernée, elle doit être amplement consultée pour éviter qu'elle ait le sentiment de se voir imposer des désagréments qui ne lui profitent pas.
- Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération ces avis et je vous présente, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Michel Rioche

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rioche', with a horizontal line underneath it.